

L'action nature s'organise en 2 volets

- **Le volet réglementaire :**

 - Mise en œuvre du réseau Natura 2000

 - Mise en œuvre du régime des études d'incidences

 - Mise en œuvre du régime des dérogations espèces protégées

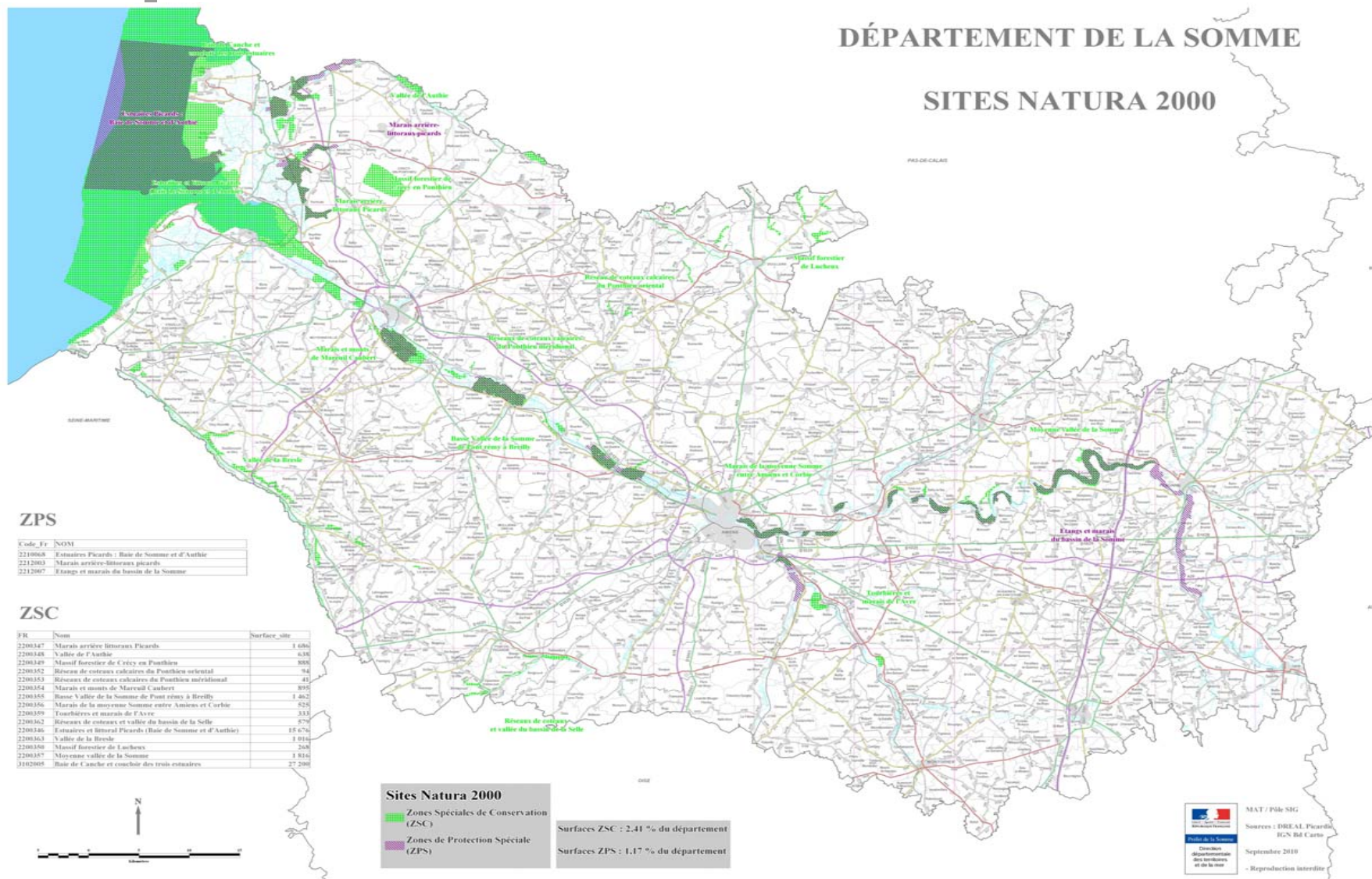
- La conservation du DPM sur le littoral picard

- **Le volet contractuel : mise en œuvre du PDRH 2007-2013**

 - Contrats Natura 2000 et charte

 - Les MAEt

Le réseau NATURA 2000 dans le département de la Somme



NATURA 2000 dans la Somme

13 SIC/ZSC tous ont un DOCOB approuvé	25 964ha
3 ZPS dont 2 avec un DOCOB approuvé	19 460ha
1 SIC MARIN	33 000ha

Surface totale du réseau dans la Somme: **78 424ha**

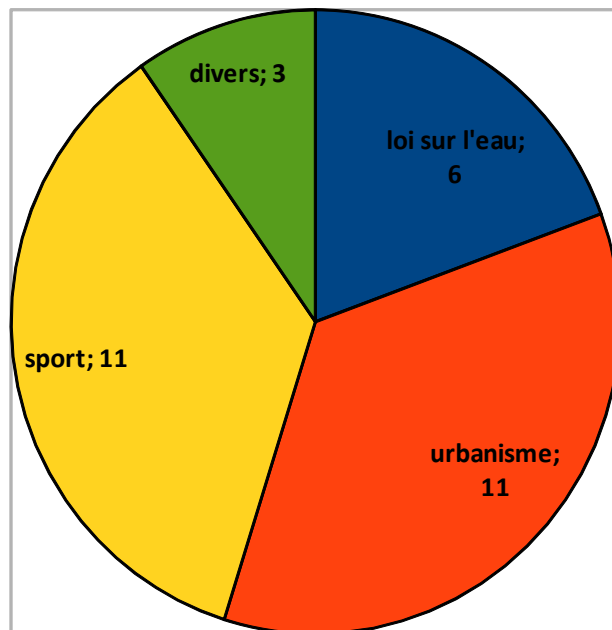
13 sites sont dotés d'une structure porteuse et d'un président de comité de pilotage

4 sites sont portés par l'État

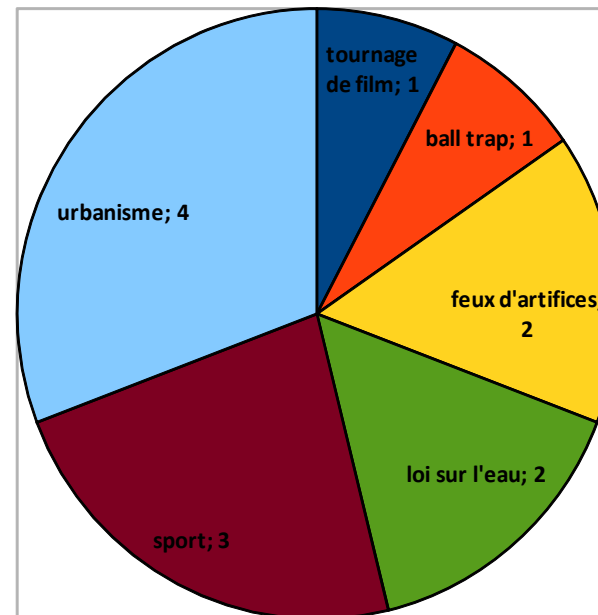
Évaluation des incidences NATURA 2000

31 dossiers ont été traités, 13 ont fait l'objet d'un avis défavorable.

Répartition des dossiers par thématique



Répartition des avis défavorables



Les contrats et chartes NATURA 2000

2012 : 17 contrats zones humides (298,525ha)
4 contrats larris (21,08ha)

Montant Total des contrats en 2012: **1 529 904,10€**

5 contrats zones humides ont été soldés en 2012

2013 : 12 contrats zones humides (259,81ha)
4 contrats larris (21,08ha)

Montant total des contrats en cours : **785 634,49€**

4 chartes NATURA 2000 en cours dont 3 signées en 2012.
Surface totale engagée : **908,844ha**

Bilan 2012 MAE en site N2000

2012	ha	€
Création de prairies	64,63	112 613,90
Gestion extensive	335,28	307 864,43
Maintien de la biodiversité ou d'un couvert favorable au développement des insectes pollinisateurs et auxiliaires de cultures	17,72	19 341,30
Réduction d'intrants	650,41	321 916,60
Total	1 068,04	761 736,23

Et pour 2013 ...

- La gestion du DPM : doctrine à établir fin du 1^{er} semestre 2013
- **Diversifier les sources de financement des contrats N2000 pour mobiliser le reliquat FEADER de 824 000 € en 2013**
(crédits agences de l'eau, TDENS - CG 80)
- Instruction et contrôles des 24 épis (ERC, dérogation espèces protégées)
- Poursuite des contrôles nature conformément au plan de contrôle
- Suivi des projets de dépoldérisation